

STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Chargé d'étude en urbanisme

Alban Ménard



ATELIER
AMÉNAGEMENT
du TERRITOIRE
et URBANISME

Adrien Pukrop

Domaine d'action :

Mes missions :

Planification urbaine

Rapport de présentation de PLUi
Révision simplifiée de PLU
Modifications de PLU

Urbanisme pré-opérationnel

Etude pré-opérationnelle d'une ZAC

Rapport de présentation de PLUi de la CADEMA (intercommunalité située à Mayotte)

Réalisation du diagnostic du territoire sur la thématique des réseaux (Adduction en Eaux Potables, Eaux Usées, Eaux pluviales)

RÉSEAUX PUBLICS

Des réseaux publics insuffisamment développés sur le territoire

CONSTATS

1. L'Adduction d'Eau Potable (AEP)

Un accès à l'eau potable encore trop limité

L'accès à l'eau potable à Mayotte est resté en deçà des objectifs fixés en 2005. 70% des ménages ont accès à l'eau potable depuis mai 2017 contre 40% en 2011. Dans la CADEMA, ce sont 53% des ménages qui n'y ont pas accès. Cependant, comme le montre le graphique ci-dessous, la part des résidents connectés sans être couverts à Mayotte n'a que très légèrement diminué entre 2011 et 2017.

La demande en eau potable est en forte augmentation dans un contexte où la ressource est limitée. En effet, la CADEMA connaît une croissance démographique élevée. Couplée à une évolution des modes de vie (notamment l'adoption de l'eau chaude, des pratiques de consommation plus élevées, etc.), les tensions sur la ressource s'accroissent.

2. L'Assainissement

Un accès encore très limité à l'assainissement

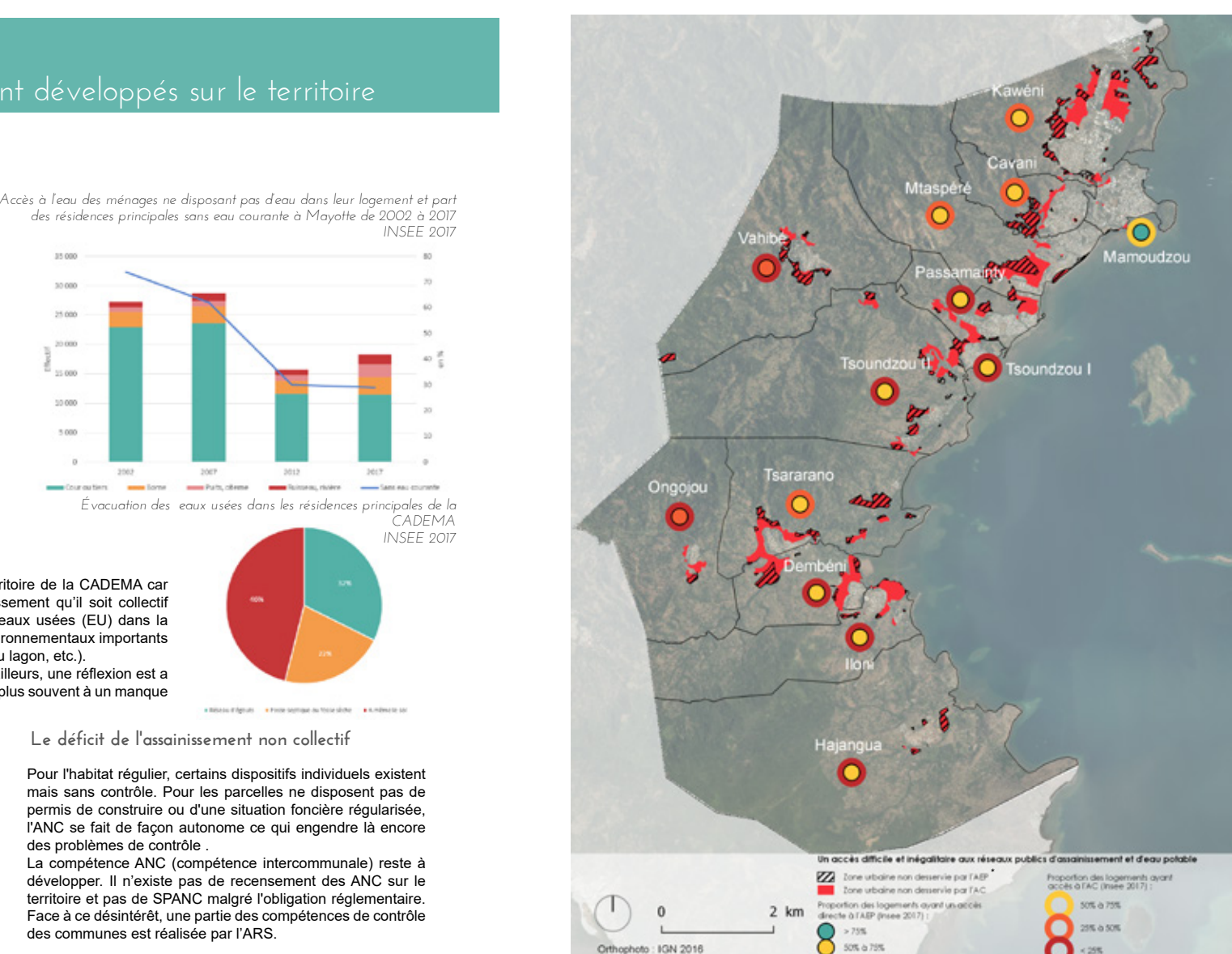
L'assainissement est un problème encore très important sur le territoire de la CADEMA car encore très peu de logements sont reliés à un réseau d'assainissement qui soit collectif (AC) ou non collectif (ANC) et une grande majorité arrive sans accès (EC) dans la région. Cette situation est à l'origine de risques sanitaires et environnementaux importants (pollution des sols, contamination des eaux de surface, etc.).

Une situation d'assainissement collective défectueuse et difficile à développer. Les réseaux de collecte de la CADEMA à de nombreux points sont saturés. Des stations de traitement ou des réseaux collectifs ou sont parfois sans dispositif d'assainissement et des zones d'habitat informel ne possèdent pas d'assainissement. Les coûts pour la réalisation des réseaux d'assainissement collectif sont élevés. L'absence de données fiables et précises sur les besoins en assainissement rend difficile la planification et la mise en œuvre de projets d'assainissement. Un plan est en cours de développement et sera soumis à l'avis des habitants. Les coûts pour effectuer ces raccordements sont élevés et ce qui freine les habitants.

46% des logements de la CADEMA rejettent leurs eaux usées à l'égout ou au puits (INSEE 2017)

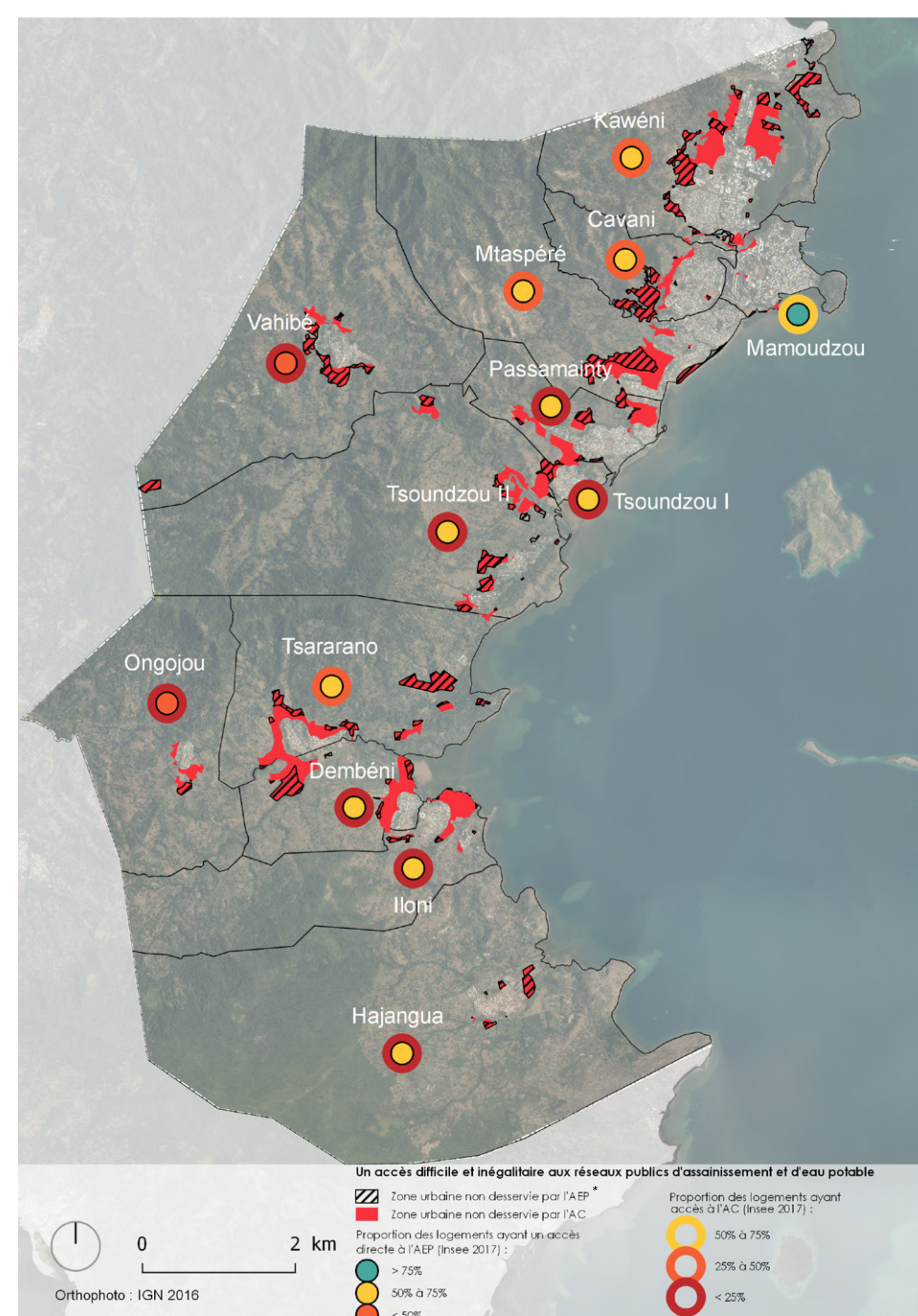
3. Les Eaux pluviales

Un réseau d'eaux pluviales parcellaire par des dysfonctionnements et soumis à un manque d'entretien. L'ensemble des réseaux de la CADEMA est soumis par des dysfonctionnements du réseau d'eaux pluviales, qui peuvent s'expliquer avant tout par la vétusté des équipements et par la faible prise en compte des risques d'inondation lors de la construction. Certains incidents sont causés par des défauts d'entretien des réseaux existants (déversement de déchets, obstacles, etc.), mais aussi par des défauts de conception (absence de débordement, etc.).



ENJEUX & OBJECTIFS

1. L'accès au confort de la population et la limitation des risques sanitaires
2. L'équilibre écologique des milieux aquatiques
3. Alimenter la population croissante avec des ressources en eau de plus en plus limitées
4. L'écoulement des eaux pluviales au regard des risques naturels
5. Le développement de l'habitat informel et incontrôlé



*(cf. carte) D'après l'article L. 332-6 et L. 332-6-1 du code de l'urbanisme, il est possible de demander au constructeur le financement de raccordements à usage individuel sur les réseaux d'eau potable dans une limite de 100 mètres. La zone non desservie par le réseau d'AEP correspond à l'espace urbanisé à plus de 100m du réseau.

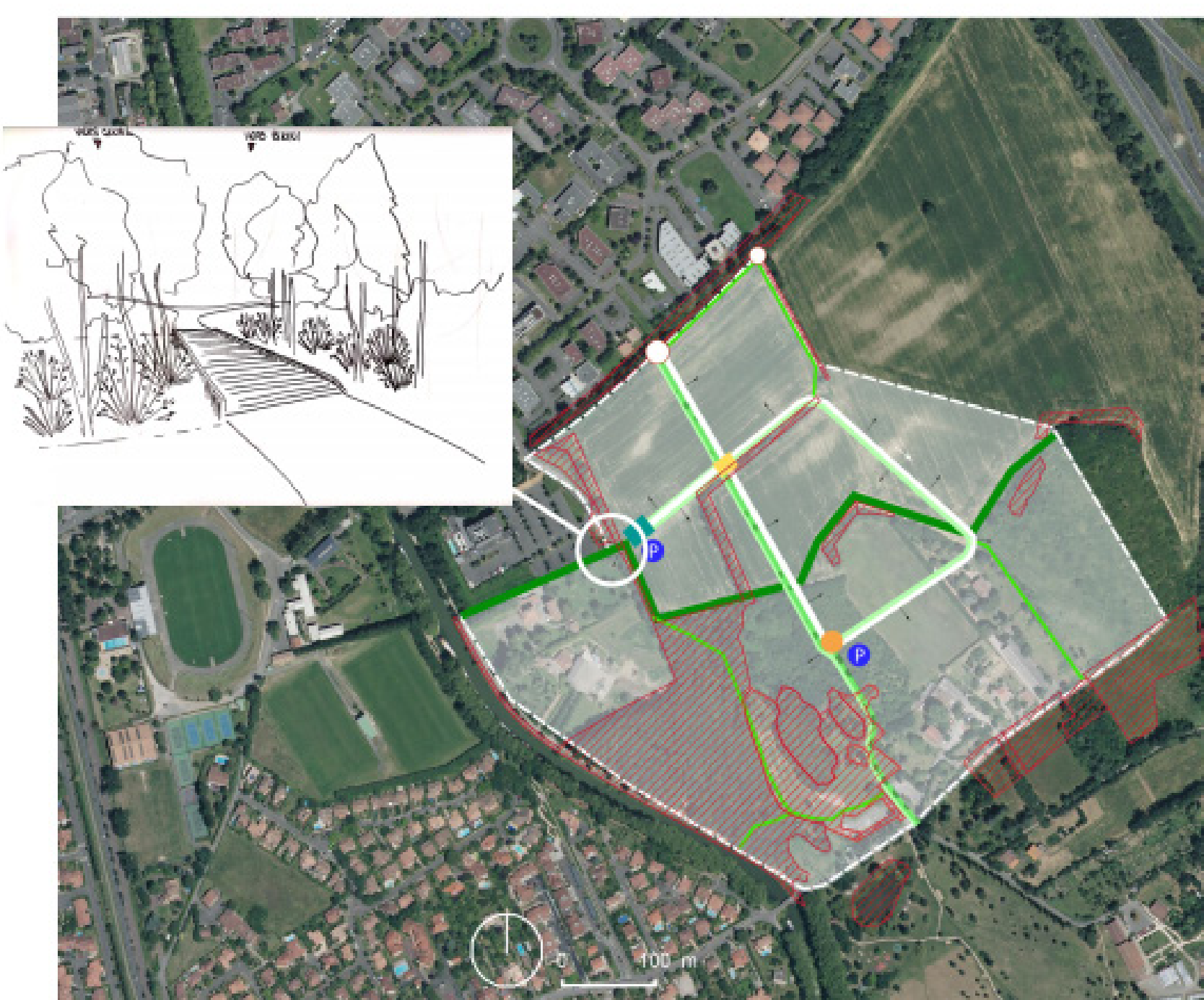
Analyse du territoire

Etat des lieux de la situation au sein de la CADEMA :

- étude des indicateurs existants,
- analyse des différentes études déjà réalisées,
- synthèse de ces éléments,
- rédaction et cartographie.

SCENARIO 1

- Canal verte
- Enjeux écologiques
- Passerelle
- Placette mutualisée



Étude pré-opérationnelle de l'extension de la ZAC du Parc Canal (située à Ramonville-Saint-Agne, dans l'agglomération toulousaine)

Réalisation de scénarii d'aménagement :

- Aménagement de l'extension de la ZAC
- Elaboration de plan masse, plan de phasage, étude de programmation, documents graphiques, présentation, etc.
- Prise en compte du territoire et de ses composantes (rallongement de la ligne de métro et arrêt à proximité immédiate de l'extension de la ZAC, bâtiments et activités existants, enjeux environnementaux forts, proximité avec le Canal du Midi et de la ferme des cinquantes, etc.)

Logiciels utilisés :

QGIS

Illustrator

Indesign

Autocad

Sketchup

Pack Office

Missions générales :

Documents écrits d'urbanisme

Cartographie et logiciel de graphisme

Communication et concertation

Réunions

Polytech Tours

35 allée Ferdinand Lesseps 37200 Tours

www.polytech.univ-tours.fr



POLYTECH
TOURS
Département
Aménagement et Environnement